



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable

Bilan à mi-parcours vers les ODD : faire le point sur l'action parlementaire

Mardi 18 juillet,
Salle 2
Siège des Nations Unies, New York

L'année 2023 se situe à mi-parcours des quinze années de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015 et dont l'échéance est fixée à 2030. Outre la session de juillet du forum politique de haut niveau, un sommet spécial des chefs d'État et de gouvernement sur les ODD, qui se tiendra en septembre 2023, permettra d'examiner attentivement l'action mondiale en faveur des ODD, de faire le point sur les succès et les échecs et de réorienter les efforts en conséquence.

Le Forum parlementaire à l'occasion du forum politique de haut niveau fera le point sur le rôle des parlements dans la mise en œuvre des ODD au cours des dernières années et dans l'accélération de l'action dans les années à venir. En trois volets courts, la réunion insistera sur la nécessité cruciale pour les parlements d'investir beaucoup plus dans leurs propres processus institutionnels, présentera des illustrations pratiques de l'action parlementaire et proposera des solutions innovantes pour stimuler le développement durable.

Programme

10 h Ouverture

M. Duarte Pacheco, Président de l'UIP

10 h 10 Les parlements et les ODD : le défi institutionnel

À l'échelle mondiale, les ODD dans leur ensemble ont pris un retard inquiétant. Seule une partie du retard dans leur mise en œuvre peut être attribuée à des événements soudains tels que la pandémie de COVID-19 ou, plus récemment, la guerre en Ukraine. Au fond, les ODD sont victimes de la négligence politique, d'une mauvaise planification, de prescriptions politiques incohérentes et de contraintes institutionnelles à tous les niveaux de gouvernement.

Si les gouvernements doivent prendre les rênes de la réalisation des ODD, les parlements ont un rôle essentiel à jouer en matière de législation, de contrôle, de budget et de représentation. L'Assemblée générale des Nations Unies l'a reconnu une nouvelle fois en décembre 2022, lorsqu'elle a adopté la résolution intitulée *Renforcer le rôle des parlements dans l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable*.

Dans quelle mesure les parlements ont-ils contribué à la mise en œuvre des ODD jusqu'à présent et quels sont les obstacles qu'ils rencontrent sur le chemin à parcourir ? Comme le montrent le travail de terrain et l'analyse de l'UIP, l'engagement parlementaire vis-à-vis des ODD laisse beaucoup à désirer. Malgré quelques exemples remarquables de militantisme parlementaire, l'adhésion politique est généralement faible et d'importants défis institutionnels subsistent. Dans de nombreux parlements, les ODD continuent d'être perçus comme un programme "étranger" qui n'a pas grand-chose à voir avec les priorités nationales. Les capacités de contrôle et de législation sont limitées ou sous-utilisées, les lois et les budgets ne sont pas en phase avec les plans de développement nationaux, les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables sont sous-représentés, et les différents ODD sont toujours traités séparément.

D'un point de vue plus positif, les parlements qui disposent de structures de coordination des ODD (commissions ou groupes) s'acquittent mieux de leur rôle législatif et de contrôle, même si, en général, ces structures manquent d'autorité et de ressources. Un certain nombre de parlements assurent un suivi dynamique de la mise en œuvre des ODD au niveau national et collaborent avec les parlements d'autres pays pour partager les meilleures pratiques. Dans l'ensemble, l'engagement parlementaire dans le cadre des examens nationaux volontaires menés par les gouvernements reste faible, bien qu'un nombre croissant de parlements apportent leur contribution à ces examens.

Ce volet du Forum évaluera les principaux obstacles et opportunités pour les parlements lorsqu'il s'agit de mieux institutionnaliser les ODD et les intégrer dans leur travail.

- Quels sont les moyens dont disposent les parlements pour s'attaquer efficacement aux obstacles qui entravent la mise en œuvre des ODD ?
- Quelles sont les meilleures pratiques pour approfondir le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale en faveur des ODD ?

Présentateurs

Mme. Susanne Menge, Députée, Bundestag, Allemagne

Mr. Emanuele Speranza, Regional Advisor for Inclusive Governance in Latin America and the Caribbean, PNUD

Modératrice

Mme. Paddy Torsney, Observatrice permanente de l'UIP aux Nations unies

11 h 20 ODD 6 : une illustration de l'action parlementaire

L'ODD 6, relatif à l'eau et à l'assainissement, est l'un des objectifs qui sera examiné lors du forum politique de cette année. L'eau et l'assainissement sont vitaux pour l'être humain et la planète, et constituent également une condition préalable essentielle à la réalisation de l'ensemble du cadre général des ODD.

Cette année, l'Audition parlementaire aux Nations Unies a été consacrée à l'eau et à l'assainissement dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui se tiendra du 22 au 24 mars à New York. Après avoir mis en évidence le faible niveau d'engagement en faveur de l'ODD 6 dans les pays du monde entier, l'Audition s'est conclue par une série de recommandations visant à stimuler l'action en faveur de l'eau et de l'assainissement, ce qui exigera des parlements qu'ils repensent leurs priorités ainsi que leur dispositif institutionnel.

Dans la continuité du volet précédent, cette partie du Forum se penchera sur des illustrations concrètes des moyens par lesquels les parlements peuvent faire avancer l'ODD 6.

- Quelles sont les principales mesures que les parlements doivent prendre pour faire progresser l'ODD 6 dans le cadre général des ODD ?
- Quels sont les obstacles à l'action parlementaire en faveur de l'ODD 6 ?

Présentateur

M. David McGuinty, Député, Chambre des Communes, Canada

11 h 50 Mieux que le PIB : mesurer et privilégier ce qui compte pour l'humain et la planète

À l'heure actuelle, aucun pays n'est réellement parvenu à dissocier l'activité économique de l'environnement. À l'échelle mondiale, les niveaux de production et de consommation sont insoutenables et inéquitables, car la part du lion des ressources naturelles est consommée par une minorité de la population. Pourtant, comme l'écrit le Secrétaire général de l'ONU, "les modèles économiques restent fondés sur une expansion et une croissance infinies, sans égard pour les grands systèmes qui sont au fondement de la vie et du bien-être"¹.

En effet, le produit intérieur brut (PIB) reste un indicateur majeur du progrès, malgré ses nombreux défauts d'ordre comptable et conceptuel. Par exemple, le PIB ne tient pas compte de l'économie des soins qui concerne (principalement) les femmes ; d'un autre côté, il considère les dépenses militaires ou les coûts de nettoyage de l'environnement comme des contributions positives au progrès. Plus important encore, l'attachement des gouvernements au PIB en tant que moteur de la politique économique se fait au détriment de modèles économiques tels que l'économie circulaire, l'économie solidaire et d'autres formes d'économie qui contribuent grandement au bien-être humain et à la durabilité environnementale à des niveaux inférieurs de production et de consommation.

La toute dernière cible des ODD (17.19) demande aux gouvernements d'envisager l'adoption d'autres méthodes de mesure du progrès afin de fonder toutes les politiques des ODD sur les besoins réels des populations. Il existe déjà un certain nombre d'alternatives au PIB (par exemple l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'empreinte écologique, le coefficient de Gini et l'indice de bonheur) qui pourraient être adoptées immédiatement pendant que d'autres indicateurs sont en cours d'élaboration.

Ce dernier volet du Forum examinera les voies possibles vers un développement durable moins centré sur la croissance, grâce à des indicateurs de progrès alternatifs.

- De quelle manière les modèles de croissance alternatifs contribuent-ils à répondre aux besoins des populations ?

¹ *Notre programme commun*, rapport du Secrétaire général, page 33

- Quelle est la relation entre la croissance économique et le développement durable ? Des modèles moins centrés sur la croissance peuvent-ils contribuer à la réalisation des ODD ?
- Comment les parlements peuvent-ils contribuer à faire en sorte que de nouveaux indicateurs de progrès orientent les politiques de développement durable dans tous les secteurs et à tous les niveaux ?

Présentateurs

Mr. Petros Kokkalis, Membre du Parlement Européen, Grèce

Ms. Chantal Line Carpentier, Head, Trade, Environment, Climate Change, and Sustainable Development, CNUCED

Modérateur

M. Alessandro Motter, Conseiller principal pour les affaires économiques et sociales, UIP

12 h 55 Clôture

M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP